

1881 Tesi sul genitivo assoluto in sanscrito

Descrizione: *De l'emploi du génitif absolu en sanscrit*, tesi presentata e discusso all'Università di Lipsia

Edizione adottata: REC pp. 269-338

Datazione: 1881

Absolu: [v. area B; discusso in relazione alla lingua sanscrita, in particolare Saussure mostra la differenza tra (v.) *anâdara* e il caso assoluto]; On aurait tort toutefois de croire que le génitif absolu jouisse d'une faculté propre pour exprimer l'idée de *quoique*. Il faut que cette idée se dégage plus ou moins clairement des mots eux-mêmes, et dans ces conditions le locatif absolu indien, comme l'ablatif absolu latin, comme le génitif absolu grec, se charge parfaitement de la même fonction. Le cas absolu marque une circonstance concomitante. Dès que le rôle de cette circonstance dans l'action principale ne donne lieu à aucune équivoque, l'esprit supplée de lui même la conjonction voulue. (p. 280)

Cfr. *Action principale*, *Action du génitif absolu*, *Génitif absolu* ;

Duale : *anâdara*;

Action principale: [di un frase, il suo ruolo in relazione al genitivo assoluto sanscrito]; *L'action principale*, par rapport à celle du génitif absolu, est contenue presque toujours dans le prédicat de la proposition. Néanmoins il est bon de noter le cas, qu'on conçoit sans peine, où le membre de phrase absolu se rattache par le sens à un autre terme quelconque de la proposition, ce terme étant supposé un participe ou un adjectif exprimant une action. (p. 275)

Cfr. *Absolu*, *Action du génitif absolu*, *Génitif absolu*

Action du génitif absolu: [di un frase, il suo ruolo in relazione al genitivo assoluto sanscrito]; *L'action du génitif absolu accompagne dans le temps l'action principale*; la première n'est jamais donnée comme close au moment où la seconde s'accomplit. (p. 275)

Cfr. *Absolu*, *Action principale*, *Génitif absolu*

Adjective: [discusso, v. area B]; Il n'est pas rare que le prédicat soit un adjectif, et sous le terme d'adjectif on doit comprendre aussi les participes passés, qui, nous le verrons à l'instant, ne peuvent entrer qu'en cette qualité dans un génitif absolu. (p. 275)

Adversative: [v. area B; modalità di frase in cui S. ravvisa il genitivo assoluto in sanscrito]; Dans le cas en question, le génitif absolu équivaut à une proposition subordonnée introduite par *quoique* ou *quand même*, soit de l'espèce que nous nommons *concessive* en faisant intervenir le point de vue du *narrateur*, et qu'il serait plus juste d'appeler *adversative* en se plaçant à celui du *sujet de la subordonnée*. (p. 279)

Hapax

Quasi-sin. *concessive*

Anâdara: [v. area B; oggi *anâdara*; i genitivi assoluti raccolti nel gruppo B presentano, secondo l'analisi di S., diverse gradazioni di *anâdara*¹]; Le terme *anâdarê* dont se sert Pânîni est empruté enfin à une troisième donnée: l'attitude de l'*agent principal* vis-à-vis de l'action subordonnée. [...]

En un mot, l'*anâdara* est indépendant du génitif. Ce qui est exact, c'est que, étant donné l'*anâdara*, l'usage incline pour le génitif. (p. 279-280)

Le sūtra *ṣaṣṭhî cānâdarê* (II 3, 38), dans lequel Pânîni vise la construction absolue du génitif, fait suite au sūtra relatif au locatif absolu: *yasya ca bhāvêna bhâvalakṣaṇam* (tataḥ saptamīti). Textuellement: «(37)

Le terme dont l'action sert à déterminer l'action principale se met au locatif, — (38) ou au génitif, s'il y a acte de passer outre». (p. 289)

Cfr. *Absolu*, *Génitif absolu*

Analogie syntaxique: [v. *analogie* area B; costruzioni sintattiche basate sulla forma di frasi esistenti; in alcuni casi la testa è usata per l'intera espressione]; Ce fait d'*analogie syntaxique* n'est étranger à aucun idiome. Il suffit de rappeler le français populaire *se rappeler de*, provoqué par le synonyme *se souvenir de*; le parisianisme *partir à Londres*, calqué sur *aller à Londres*. (p. 297);

{ *Prolusioni*; *Status et motus*; *I corso*; *II corso* }

Attribut: [v. area B]; criticato v. *prédicat*

Concessive: [v. area B]; rifiutato v. *adversative*

¹ Ringrazio Giuseppe D'Ottavi per questa osservazione e per le tante discussioni legate in particolare alla terminologia sanscrita.

Contexte: [parte di un testo che definisce la situazione entro cui si svolge un'azione espressa da una frase];
Le contexte, dans le cas précité, confirme parfaitement la justesse de la règle. La femme de l'ivrogne, qui revient chez elle en grand danger d'être battue, s'enquiert seulement de ce qui s'est passé *pendant son absence*. Elle ne dit point: «*une fois que je fus partie* ne s'est-il point levé?», ce qui ferait supposer que le mari se doutait de son départ ou qu'il le guettait» (p. 276)

{III corso}

Génitif absolu: Le génitif absolu n'est point, comme le locatif dans les fonctions correspondantes, une construction employée librement et dans une grande variété de combinaisons. [...] C'est donc en somme une série de formules, consacrées par l'usage, que nous avons devant nous. (p. 274)

[alcune caratteristiche specifiche]:

a. [è facoltativo]; Remarquons à ce propos que la construction que nous étudions n'est jamais absolument obligatoire, car il n'est aucun des emplois qui lui sont donnés qui ne soit également du ressort du locatif absolu. Toutefois les participes de certains verbes ont une préférence marquée pour le génitif. Il faut citer: *miṣant-*, à peu près introuvable au locatif absolu, *paçyant-* et *çṛṇvant-*, rares aussi au locatif absolu, du moins dans la langue de l'épopée. (p. 277)

b. [si presenta in due modalità di impiego principali]; Pour l'étude des modes d'emploi de notre construction, nous établissons deux grandes classes d'exemples.

Dans le groupe A, le génitif absolu marque une situation au sein de laquelle se déroule l'action principale, et il ne modifie pas sensiblement l'idée.

Le groupe B est composé simplement de tous les autres cas, c'est-à-dire d'éléments assez disparates.

Si nous avons rassemblé ces cas en un groupe unique opposé au groupe A, c'est qu'ils présentent un trait commun — plus ou moins accusé et ne constituant pas un caractère distinctif rigoureux, — à savoir que les mots au génitif modifient d'une façon directe l'action principale, contrairement à ce qui a lieu dans l'autre groupe. (p. 278)

Cfr. *Absolu, Action principale, Action du génitif absolu, Adversative, Anâdara, Sujet du génitif absolu*

Littéralement: [«En prenant le mot au sens littéral.» (TLFi) in quanto distinto da metaforico o senso traslato]; Ainsi on trouve: *prâṇinâm hanyamânâm . . . kôpitêṣu mahâtmasu* (Bhâg. Pur. III 14, 39), littéralement «irrités contre les êtres tués» pour «irrités au sujet ou à la vue des êtres tués». (p. 307)

Parisianisme: [parola o espressione propria del patois parigino]; le parisianisme *partir à Londres*, calqué sur *aller à Londres*. (p. 297)

Hapax.

Participe: [v. area B]; Dans ce qui suit, nous parlons de *sujet* et de *prédicat* (ou *attribut*) du génitif absolu, plutôt que de les appeler substantif et participe. (p. 273)

Rifiutato v. *prédicat*

Possessif: [v. area B; discusso in relazione al *génitif absolu*]; Il y a naturellement tels cas où, quoique ajouté à un génitif possessif, ce mot *voyant* ne choque pas moins le sens que dans les exemples précités. (p. 326)

Prédicat: [v. area B]; Dans ce qui suit, nous parlons de *sujet* et de *prédicat* (ou *attribut*) du génitif absolu, plutôt que de les appeler substantif et participe. [...]

Le terme *prédicat* a été introduit par M. Bergaigne. Il nous semble offrir des avantages sur celui d'*attribut* qui, dans les terminologies étrangères et dans l'usage français même, représente des idées diverses. (p. 273)

Quasi-sin. *Attribut*

{Notes Item}

Substantif: [v. area B]; rifiutato v. *sujet*

Sujet: [v. area B; in relazione al genitivo assoluto v. *Sujet du génitif absolu*]; Dans ce qui suit, nous parlons de *sujet* et de *prédicat* (ou *attribut*) du génitif absolu, plutôt que de les appeler substantif et participe. (p. 273)

{Notes Item}

Sujet du génitif absolu: *Le sujet du génitif absolu est toujours une personne, dans le sens grammatical du mot, c'est-à-dire un être animé et intelligent, ou censé tel.* [...] Toutefois le sujet peut être un collectif de personnes. (p. 274).

Syntaxe comparée: [studio degli aspetti sintattici delle diverse lingue con il metodo comparativo]; Sans aborder ici le terrain de la syntaxe comparée, l'usage d'un idiome aussi rapproché du sanscrit que le zend mérite à tout hasard d'être consulté. (p. 272)

{ED; ThS; Status et motus; LG; I corso; II corso; III corso}

Terme: [«Mot ou ensemble de mots ayant, dans une langue donnée, une signification précise et exprimant une idée définie» (*TLFi*)]; Elles ne sont pas moins légitimes que le terme *proposition-participe* appliqué au tour absolu. (p. 273)
{*Mém; Ph; Prolusioni; ED; Status et motus; ThS; Notes Item; I corso; II corso; III corso*}

Termini appartenenti all'area A presenti nella tesi sul genitivo sanscrito

Anacoluthie	Cycle	Métaphysique
Analyse	Drame	Narrateur
Antihèse	Epopée	Narratif
Aphorisme	Genre (letterario)	Poète
Commentateur	Hémistiche	Prose
Compositeur	Littéraire	Récit

Termini appartenenti all'area B presenti nella tesi sul genitivo assoluto in sanscrito

Ablatif	Gutturale	Présent
Accusatif	Idiome	Pronom
Agent	Instrumental	Proposition
Anusvâra	Labiale	Semi-voyelle
Aspiration	Langue	Sens
Cas	Lexique	Sifflante
Cérébrale	Locatif	Signification
Conjonction	Locution	Subordination
Datif	Logique	Substantif
Dentale	Mot	Synonyme
Diphthongue	Négation	Syntaxe
Ellipse	Palatale	Syntaxique
Etymologie	Participe	Temps
Glose	Passée	Terme
Grammaire	Passif	Verbe
Grammairien	Personne	Visarga
Grammatical	Phrase	Voyelle